Envoyé en préfecture le 11/05/2026
Reçu en préfecture le 11/05/2026
Publié le
ID : 029-212903009-20260507-D202623-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ

Département du FINISTÈRE
Commune de LE TRÉVOUX
Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal
L'an deux mil vingt-six, le sept mai à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune légalement convoqué le 28 avril 2026, s'est assemblé, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence d'Elina VANDENBROUCKE, Maire.
Nombre de conseillers : 19
Présents : 18 : Karoline CORRE, Vanessa DORVAL, Isabelle FRAVAL, Chantal GUENNEC, Daniel HANOCQ, Yannick HERLEDAN, Aurore LANGLAIS, David LE BOUR, Jonathan LE GOFF, Sylvie LIJOUR, Stéphane MARION, Marie-Laure PENN, Jérémy PERRON, Pauline SALAÜN, Roland TANGUY, Florent THOUMELIN, Stéphane VALETTE, Elina VANDENBROUCKE.
Excusée : 1 : Audrey LE CALVÉ qui a donné procuration à Elina VANDENBROUCKE.
Secrétaire de séance : Karoline Corre.

DÉLIBÉRATION 2026/23
DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS AUPRÈS D'IDES

Présente sur les territoires de Quimperlé Communauté et Concarneau Cornouaille Agglomération, l'association Initiatives pour les Demandeurs d'Emploi par la Solidarité pour objet l'embauche des personnes dépourvues d'emploi, pour les mettre, à titre onéreux, à la disposition de particuliers ou d'entreprises pour des activités qui ne sont pas déjà assurées, dans les conditions économiques locales, par l'initiative privée ou par l'action des collectivités publiques ou des organismes bénéficiant de ressources privées.
Elle aide les demandeurs d'emploi dans la recherche d'un emploi pérenne en mettant à leur disposition différents moyens d'information, en les aidant dans la constitution de leur dossier et en facilitant les contacts avec les employeurs potentiels.
IDES assure toutes les démarches administratives et sociales.
Les statuts de l'association prévoient que chaque commune de son ressort territorial y soit représentée par deux membres.
Les candidatures de Chantal GUENNEC et Sylvie LIJOUR sont proposées.
Entendu cet exposé,
Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL
A l'unanimité des membres présents
Par 19 voix POUR

DÉSIGNE Chantal GUENNEC et Sylvie LIJOUR, en qualité de déléguées respectivement titulaire et suppléante pour représenter la commune du Trévoux au sein de l'association IDES de Quimperlé.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Fait à LE TREVOUX, le 7 mai 2026

La Maire,
Elina VANDENBROUCKE

Certifié exécutoire compte tenu
De la transmission en Préfecture, le 11/05/2026
De la publication le 11/05/2026